

OUVRIER POLYVALENT AGRICOLE

Orientation maraîchage biologique



Formation professionnalisante en présentiel



 **LIEU : CFPPA de Die**

 **DURÉE & RYTHME :**
Environ 3 mois
Du lundi au vendredi (7 heures
par jour)

 **PROCHAINE SESSION :**
du 3 mars au 5 juin 2025

 **PUBLICS CONCERNÉS :**
Toute personne souhaitant se
professionnaliser dans la pratique
du maraîchage biologique ou
accéder au métier d'ouvrier en
exploitation maraîchère

 **PRÉREQUIS : Aucun**

 **91 %**
de satisfaction
(2024)

 **100 %**
de recommandation
(2024)

OBJECTIFS

- S'intégrer dans l'entreprise de manière professionnelle
- Réaliser les travaux de production en sécurité
- Réaliser les travaux de conduite de productions maraîchères en situation professionnelle
- Déterminer et utiliser les outils et/ou engins adaptés pour la production
- S'adapter à des techniques alternatives et mesurer les enjeux du développement durable
- Cerner le contexte local
- Construire son projet professionnel

CONTENU DE LA FORMATION

Modules techniques :

- Bases agronomiques et agro-écologie
- Approche globale, réglementation
- Techniques de production
- Conduite des cultures
- Matériels et équipements de culture
- Formation sauveteur et secouriste au travail (SST)
- CIPP ("Certiphyto") opérateur

Intégration au sein d'une exploitation agricole :

- Communication au sein de l'entreprise
- Environnement professionnel (filière...)

Travaux mécaniques, petits matériels :

- Conduite du tracteur
- Petit outillage thermique
- Travail du métal (soudure, perçage)

Accompagnement vers l'emploi :

- Pluriactivités et saisonnalité
- Diversification d'activité saisonnière
- Outils et techniques de recherche d'emploi

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports en salle (notions fondamentales)
- Mises en situation pratique (dont chantiers) sur des exploitations partenaires
- Travail individuel et travaux en groupes tutorés
- Travaux pratiques (tracteur, petits matériels...)
- Stage en entreprise (3 semaines environ)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires :

- Création d'un portefeuille de compétences Caap Vert (formation non certifiante)
- Passage des certifications SST et CIPP opérateur ("certiphyto")

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Etre inscrit à France travail

Entrée en formation après la commission d'entrée pilotée par le financeur principal (France Travail)

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Poursuite : CAPa MA, BP REA

Activée visée : ouvrier agricole

COÛT ET FINANCEMENT

Coût : voir rubrique "Tarifs des formations" sur cfppa-die.fr

Financements envisageables :

- France travail
- Financement individuel

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Benoit GILLES, coordinateur pédagogique
Hélène BLACHE, administratif
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus
Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation

